

Crédit de cautionnement

Vous devez confirmer et garantir à vos partenaires commerciaux une prestation convenue ou un paiement? Vous pouvez solliciter un crédit sous forme de garantie ou de cautionnement bancaire.

Votre profil

Vous êtes un client privé ou commercial.

Avantages

- Pas besoin de puiser dans vos liquidités: votre trésorerie n'est pas affectée
- Renforcement de la confiance de vos partenaires commerciaux

Conditions

- Engagement avec garantie courante: 1,5‰ pour une durée de 3 mois ou pour la période entamée
- Engagement avec garantie en blanc: 3‰ pour une durée de 3 mois ou pour la période entamée
- Montant minimum: 300 CHF par an ou par cautionnement

Cautionnements de loyer

- Engagement avec garantie courante: 1,5‰ pour une durée de 3 mois ou pour la période entamée
- Engagement avec garantie en blanc: 3‰ pour une durée de 3 mois ou pour la période entamée
- Montant minimum: 150 CHF par an ou par cautionnement

Plus d'informations

www.cler.ch/financement